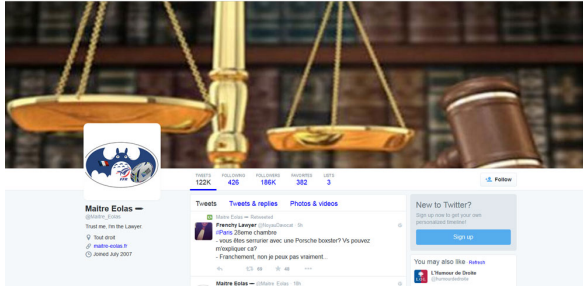




Maître Eolas ferme son compte Twitter après sa condamnation pour diffamation



Capture d'écran du compte Twitter de maître Eolas

L'avocat le plus célèbre de la Toile vient brutalement de décider de fermer son compte Twitter. Maître Eolas, qui s'était d'abord fait connaître par son blog, était également très actif – plus de 122 000 tweets – sur le réseau social, où il comptait 186 000 followers. Cette fermeture intervient à la suite de la condamnation de l'avocat pénaliste pour injure et diffamation à l'égard de l'Institut pour la justice (IPJ), une « association de citoyens, de victimes et d'experts mobilisés pour promouvoir une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes ». En 2001, Eolas leur avait reproché une pétition demandant « l'impunité zéro pour les atteintes aux personnes et aux biens » et lancée à la suite d'un violent fait divers : l'avocat estimait que le nombre de signatures incroyable (1,7 millions) ne pouvait être dû qu'à un « compteur bidon ». Il avait ensuite tweeté : « Je me torcherais bien avec l'IPJ si je n'avais pas peur de salir mon caca ».

A l'audience, au tribunal correctionnel de Nanterre, le 7 juillet (lire le compte-rendu sur epris-de-justice.info), où l'IPJ était défendue par Gilles-William Goldnadel (également avocat du vice-président du Front National Florian Philippot et du « hacker » Ulcan), le procureur s'en était remis à la sagesse du tribunal. Eolas a finalement été condamné à 2 000 euros d'amende avec sursis et 5 000 euros de dommages-intérêts.

Maître Eolas, qui a toujours tenu à son anonymat, est intervenu plusieurs fois dans les émissions d'Arrêt sur images... mais toujours flouté. A *Télérama*, en 2011, il expliquait : « Ce n'est pas l'identité qui compte, mais l'identification. Peu importe qui je suis réellement. L'important, c'est que les gens sachent que je suis avocat. »

Video : <http://www.dailymotion.com/embed/video/xn14d5?related=0>